

6^{ème} Orientation INFORMATION ET SENSIBILISATION

THEMATIQUE 7: CONSTITUTION D'UN RESEAU DE TELERELEVE DANS L'AGGLOMERATION

Fiche action n°6.7.0 Constitution d'un réseau de télérelève dans l'agglomération

1. OBJECTIFS STRATEGIQUES

Améliorer l'efficacité énergétique de l'espace urbain communautaire

En 2006, la Commission européenne a adopté un plan d'action visant à réduire de 20% la consommation énergétique européenne d'ici à 2020.

Plus de 80% de la population européenne est urbaine. La ville est donc au cœur des défis des prochaines années : maîtrise des consommations et des ressources énergétiques, évolution des infrastructures urbaines, réponse aux attentes sociales... La ville durable traduit ainsi les aspirations à penser l'aménagement urbain sous l'angle du développement durable.

Les collectivités territoriales doivent en conséquence repenser leur infrastructure pour améliorer l'efficacité énergétique de l'espace urbain communautaire : bâtiments publics (eau, gaz, électricité), espaces verts (arrosage public), éclairage public et conteneurs d'apport volontaire (optimisation des tournées de collecte).

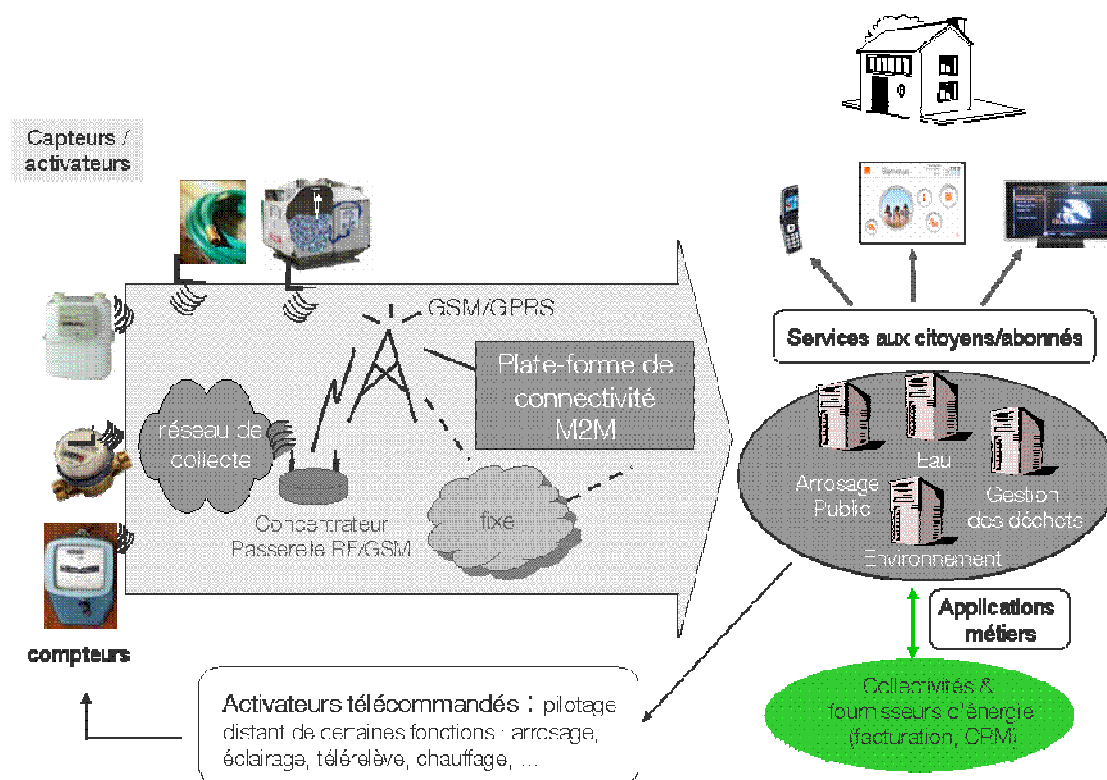
2. CONTEXTE ET DIAGNOSTIC

Optimiser la consommation d'énergie requiert, à tout moment, la connaissance de données relevées par différents points de mesure répartis dans la ville (compteurs divers, sondes, jauges...). En retour, il est nécessaire d'agir sur les points de mesure comme par exemple couper des vannes pour l'arrosage public, moduler la consommation de l'éclairage public. Ces points de mesure sont souvent difficilement accessibles par des réseaux classiques (filaire ou GSM) et non alimentés.

3. DESCRIPTIF DE L'ACTION

Une solution de télérelève doit permettre aux collectivités ou à leurs délégataires de collecter des informations issues des compteurs d'énergie – eau, gaz et électricité – et plus généralement de points de mesure variés (capteurs/activateurs de services à valeur ajoutée).

Les solutions technologiques actuelles permettent de s'appuyer sur **un réseau de collecte radio ultra-basse consommation**. L'opérateur du service de télérelève peut prendre en charge l'exploitation complète du réseau de collecte d'information en gérant sa maintenance et son évolutivité, ainsi que l'interopérabilité des composants de l'infrastructure de télérelève (hétérogénéité du parc des compteurs, technologies de collecte : VHF, UHF, PLC).



Le concept de télérelève : du réseau de télécollecte jusqu'à l'exploitation des données

Une fois ces informations relevées, elles pourront permettre de remplir de multiples missions :

- Meilleure gestion des consommations énergétiques des bâtiments publics,
- Alimentation des bases de données, détection du gaspillage, actions en retour sur des activateurs distants pour réduire les dépenses énergétiques ...
- Information des citoyens sur la qualité de leur environnement, sur les actions menées en faveur des consommations d'énergie (avant / après), générer des alertes (pollution, populations à risques, ...)
- Sensibilisation des citoyens à leurs propres consommations énergétiques sur des panneaux d'affichage, des sites webs, des écrans au domicile, ...

4. ACTEURS

Direction pilote	
Directions associées	
Partenaires techniques	
Partenaires financiers	

5. CALENDRIER PREVISIONNEL

--

6. INDICATEURS & MODES D'EVALUATION PROPOSES

--